Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 40 (1932)

Heft: 10

Artikel: La Croix-Rouge au service des œuvres de paix

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

genommen werden, betrachte ich nicht als Sport.

Vor einer Unsitte möchte ich aber dringend warnen, die bei uns sehr verbreitet ist, nämlich zu radeln auf zu grossen Velos, wobei die Kinder, seitlich am Rad hängend, mit verbogener Wirbelsäule und verrenkten Gliedern sich abmühen. Die Gefahr bleibender Verbiegungen und auch der Unfälle ist dabei sehr gross.

Ueber Sportunfälle zu sprechen, würde zu weit führen und ginge auch allzu sehr über den Rahmen des Themas, das Sie mir stellten, hinaus. Im Wesentlichen stimmen sie auch mit den Unfällen des gewöhnlichen Lebens überein, obschon einzelne Formen für gewisse Sportarten typisch sind.

Meine Damen und Herren! Endlich am Schluss meiner Ausführungen, möchte ich mich mit einer Mahnung an die weiblichen Zuhörer wenden:

Es ist aus vielen Gründen erfreulich, dass auch Sie Sport treiben und in mancher Beziehung dem sogenannten starken Geschlecht ebenbürtig oder sogar überlegen sind; vergessen Sie aber nicht, dass der Sport Sie nicht nur stärken und erfreuen soll, er soll auch etwas erhalten und fördern, das oft in Gefahr ist, durch ihn zerstört zu werden und dessen Schwinden ein sehr bedauerlicher Verlust wäre: die weibliche Anmut!

La Croix-Rouge au service des œuvres de paix.

A la suite de l'exposé que le Dr Ischer fit à l'assemblée des délégués de Coire en juin dernier, M. le Dr Alec Cramer, président de la section genevoise de la Croix-Rouge, prit à son tour la parole pour engager les sections de notre Croix-Rouge nationale à s'intéresser toujours davantage aux œuvres sociales. Dans ce but il fit part aux délégués des expériences faites récemment dans ce domaine humanitaire par la section genevoise.

Après avoir remercié le secrétaire général pour son intéressant travail, le Dr Cramer poursuivit:

Dans une Europe, hélas perpétuellement bouleversée par la guerre ou par des menaces de guerre, la Croix-Rouge, depuis sa fondation, fidèle au premier idéal que lui avait fixé Henri Dunant, réservait toutes ses forces pour répandre un peu de charité sur les champs de bataille. Malgré la gravité de l'heure présente, nous voulons espérer que la guerre ne pourra plus exister, nous voulons espérer qu'on arrivera à enrayer le plus terrible et le plus meurtrier des fléaux!

Est-ce à dire pour cela que la Croix-Rouge n'ait plus de raison d'exister? Non. Comme M. le Dr Ischer vient de nous le montrer, un programme d'activité et d'entre-aide sociale en temps de paix est offert à nos organisations. Nous voudrions que, dans chacune de nos sections, le «secours aux blessés de guerre» dès à présent devienne «un secours aux blessés de la vie». Telle fut l'idée qui inspira au Dr Guyot, mon prédécesseur à la présidence de la section genevoise, la nouvelle orientation de notre activité, sitôt après la fin de la guerre.

Permettez-moi de vous en faire un rapide exposé, car bien que nous ne prétendions pas nous donner en exemple, cela vous montrera ce qu'une section de Croix-Rouge organisée pour une période de guerre, a été en mesure d'accomplir en temps de paix.

C'est aux Américains que le Dr Guyot emprunta l'idée particulièrement féconde de créer à Genève un Dispensaire d'hygiène sociale. Le développement inusité de ce Dispensaire, le nombre des infirmières qui, de trois en 1920, dut être porté à dix en 1930, le nombre des visites qu'elles firent qui augmentait d'année en année pour arriver l'an passé à près de 19,000, en prouve assez l'utilité. Mais nous cherchons et nous trouvons surtout notre encouragement dans la haute estime témoignée à notre institution par le corps médical, et dans la confiance — faite d'affection et de reconnaissance — de tous ceux auxquels nos infirmières d'hygiène sociale prodiguent leurs soins et leurs conseils.

Sans vouloir faire ici une description détaillée du travail de nos gardes-malades spécialisées, j'en voudrais dire assez cependant pour vous inciter à de semblables initiatives dans les villes où ce genre de Dispensaire n'existe pas encore. Les infirmières d'hygiène sociale assistent aux consultations de la Policlinique médicale, de la Clinique infantile, des nourrissons à la Maternité et à celles du Dispensaire antivénérien, et sont chargées par les médecins de ces établissements de suivre les malades à domicile, de surveiller l'exécution des traîtements prescrits, de procéder à des enquêtes discrètes sur la situation sociale des familles. Elles se chargent des formalités nécessaires à l'entrée dans les hôpitaux et dans les pouponnières, à l'admission aux séjours à la campagne, à la montagne, aux bains de mer, aux colonies de vacances. Elles donnent des notions d'hygiène à leurs clients, conseillent les mères dans les questions de ménage, de nourriture des enfants, spécialement des nourissons.

La Croix-Rouge genevoise a également ouvert deux Dispensaires prophylactiques dont les consultations ont lieu le soir, après les heures de travail. Le nombre des consultations, qui a subi une courbe ascendante depuis la fondation de cette œuvre, a atteint en 1931 le chiffre de 2246, dont 1206 consultations données à des vénériens. C'est dire les services rendu à la population ouvrière.

Pour associer les enfants de notre canton à la belle œuvre sociale de la Croix-Rouge, notre section de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui groupe actuellement 1400 enfants des écoles primaires, a pour but de leur inculquer l'amour du prochain en stimulant chez eux le désir de se rendre utiles, et, plus prosaïquement, de leur donner des notions d'hygiène qui peuvent être une directive pour la vie entière.

Dans le but de vous prouver dans quelle estime est tenue la Croix-Rouge à Genève, laissez-moi vous dire que l'hiver dernier le président de la section genevoise fut nommé président de la Commission centrale d'aide aux chômeurs, chargée de distribuer à ces derniers la somme de frs. 80,000 recueillie par une souscription ouverte dans les principaux journaux de la ville.

Nous avons demandé à Mlle Lucie Odier, membre du C. I. C. R. et qui fut pendant dix ans la directrice de notre Dispensaire d'hygiène sociale, de prendre la direction du Bureau de distribution des bons en nature. Elle accomplit cette mission délicate avec la bonté, l'intelligence et la fermeté que nous lui connaissions si bien. Et l'insigne de la Croix-Rouge qui brillait sur sa coiffe d'infirmière était comme l'étoile vers laquelle se dirigeaient les malheureux chômeurs, accueillis dans notre Bureau avec une si chaude et bienveillante sympathie qu'ils s'en retournaient chez eux, non-seulement soulagés matériellement, mais encore réconfortés

et encouragés. Pour eux tous, le bureau de la Commission d'aide aux chômeurs, devenait tout simplement le «bureau de la Croix-Rouge»...

Combien de ces malheureux venant à nous la bouche menaçante et le cœur chargé d'amertume, et dont la haine se fondait littéralement dans l'atmosphère de compréhensive sympathie que répandaient autour d'elles nos dévouées infirmières! Combien d'entre eux ont reçu la visite d'une de celles-ci qui, au soir d'une de ces journées de travail exténuantes, ont encore eu la force de passer au domicile de leurs protégés pour leur donner des soins et leur apporter des conseils!

L'activité que je viens de vous décrire sommairement nous ouvre de vastes horizons. Grâce à sa neutralité politique et religieuse, la Croix-Rouge est appelée à accomplir de grandes choses, et le chômage qui est l'affreuse plaie sociale dont souffre notre génération, lui ouvre un champ d'activité de la plus grande importance. Trop de mains sont tendues qui demandent du secours, pour que nos sections — avec ce qu'elles représentent de bonne volonté, de dévouement, de capacités d'organisation déjà formée — restent oisives.

En temps de guerre, la Croix-Rouge a dû prendre des décisions rapides, organiser sans retard des services improvisés à la hâte. Aujourd'hui la misère, la maladie, le chômage qui les engendre, réclament une aide impérieuse. Nous sommes certains qu'une action commune et puissante d'aide aux sans-travail peut prévenir de graves conflits dans notre pays. Il faut que la Croix-Rouge brandisse son drapeau et qu'on puisse y voir rayonner une nouvelle devise: «In pace caritas!»

Manne fédérale.

Les subventions ont une mauvaise presse. C'est pourtant grâce à elles que la lutte contre la tuberculose a pu se développer ces dernières années et se hausser au niveau nécessaire pour maîtriser le fléau. En 1931, la Confédération a payé à ce titre 3,5 millions, dont la majeure partie a été versé aux œuvres privées, un peu plus du tiers pour des constructions, un tiers pour l'exploitation des établissements et moins d'un tiers pour les ligues et dispensaires. Au total, la lutte contre la tuberculose a coûté 20 millions sans compter les dépenses d'assistance aux malades des cantons et des communes. Mais cette dépense rapporte un gros intérêt: le recul constant et important de la terrible maladie.

Apfelschalen nicht verwüsten.

Wenn die alten Polarforscher, die sich mit Opferung ihres Lebens für Jahre dem Eise anvertrauten, um schliesslich elend am *Skorbut* umzukommen, nur die Apfelschalen gehabt hätten, die heute verwüstet werden! Ich weiss nicht, was sie darum gegeben hätten. Denn in diesen Schalen steckt das Vitamin, das sie so dringend nötig gehabt hätten, um nicht zugrunde zu gehen. Auch für uns ist dieses *Vitamin C* sehr wichtig. Aepfel sind eine reiche Quelle davon, und der